

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Technologie-sans-revalorisation-de-la-discipline-des-profs-en-danger>



École & société

# Technologie : sans revalorisation de la discipline, des profs en danger

- Éducation - Le collège -

Date de mise en ligne : lundi 25 mars 2024

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Après la décision inique de supprimer la technologie en classe de 6e à la rentrée 2023, les professeurs de technologie continuent de payer cette réforme.

Une revalorisation de la discipline... mais laquelle ?

La suppression de la technologie en 6e s'est accompagnée d'une promesse de revaloriser la discipline en cycle 4.

Pour le moment, les professeurs des écoles sont contraints de réaliser l'ensemble du programme de cycle 3 en 2 ans au lieu de 3, et sans les moyens et équipements nécessaires.

Par ailleurs, le prochain programme de cycle 4 est certes intéressant, mais il est très exigeant et n'est accompagné d'aucun moyen supplémentaire pour le mettre en œuvre. Quant à l'engagement d'une formation lourde des enseignants, il s'est aussi envolé avec les promesses du ministère.

Par conséquent, le SE-Unsa ne voit pas où se trouve la revalorisation de cette discipline.

Assiste-t-on à un plan social ?

Selon les territoires, les réalités peuvent être légèrement différentes. Néanmoins, à la rentrée 2023, les chefs d'établissement avaient souvent mobilisé des heures de la marge d'autonomie pour éviter les compléments de services et les mesures de carte scolaire. Mais pour la rentrée 2024 qui se prépare, ce n'est plus possible, notamment avec la mobilisation de ces mêmes moyens pour constituer les groupes de français et de mathématiques.

Les mesures de carte scolaire et surtout les compléments de service se multiplient au point de dégrader considérablement les conditions de travail des professeurs de technologie. Dans certains territoires, ils sont même sollicités pour compléter leur service en mathématiques, seul moyen pour eux d'éviter un complément dans un autre établissement... Et que dire des contractuels dont les contrats ne sont plus renouvelés ?

L'avis du SE-Unsa

Dès l'annonce de la suppression de la technologie en 6e, le SE-Unsa s'y est opposé parce qu'elle ne correspondait à aucun besoin pédagogique identifié. Les faits nous donnent raison quand on voit les difficultés rencontrées par les élèves de 6e, notamment au niveau de la maîtrise de l'outil informatique. Le SE-Unsa revendique le retour de la technologie en 6e. Par ailleurs, le SE-Unsa a demandé à la ministre de donner des consignes aux recteurs pour que les effets sur les postes soient minimisés.